

Montréal, le 10 août 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** M<sup>e</sup> Dominique Neuman  
Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques  
(RTIEÉ)  
1535, rue Sherbrooke ouest  
Rez-de-chaussée, Local Kwavnick  
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet : Demande relative à un projet d'investissement visant à évaluer  
l'interchangeabilité de l'hydrogène dans le réseau gazier d'Énergir  
(Dossier R-4165-2021)**

---

Maître Neuman,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la correspondance du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ) datée du 6 août 2021<sup>1</sup>.

Dans cette correspondance, le RTIEÉ exprime à la Régie son intérêt à participer au dossier cité en rubrique. À cet égard, il demande à la Régie des précisions sur les sujets que les personnes intéressées doivent soumettre d'ici le 26 août 2021. Il invite également la Régie à revoir le traitement procédural du dossier afin d'y prévoir notamment la reconnaissance d'intervenants et la tenue d'une audience orale tant sur la question de la juridiction qu'au stade ultérieur sur le fond si la Régie estime avoir juridiction. En outre, le RTIEÉ demande l'autorisation de soumettre dès à présent une demande de renseignements (DDR) à Énergir de même que le droit de lui soumettre une seconde DDR après le dépôt du complément de preuve du 12 août 2021.

La Régie considère qu'il n'est pas opportun de modifier le cadre procédural qu'elle a établi sans avoir préalablement examiné le complément de preuve qui sera déposé

---

<sup>1</sup> Pièce [D-0001](#).

par Énergir le 12 août prochain. Pour la même raison, elle ne permet pas au RTIEÉ de soumettre dès à présent une DDR à Énergir.

À l'égard des sujets sur lesquels les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires d'ici le 26 août prochain, la Régie précise qu'il s'agit de tous les sujets relatés dans la preuve d'Énergir déposée le 13 juillet 2021 de même que dans le complément de preuve qui sera déposé le 12 août 2021.

Veillez agréer, Maître Neuman, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl